

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 82 (1931)
Heft: 2

Artikel: Forêts du château de Grancy
Autor: Grivaz, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784699>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Forêts du château de Grancy.

Une affaire forestière revêtant l'importance de celle que vient de mener à bonne fin la commune de Grancy mérite une relation; il s'agit de l'achat par cette commune des forêts faisant anciennement partie du domaine du château de Grancy (cant. de Vaud).

Ce domaine était important : plus de 50 ha de sol agricole avec un mas imposant de bâtiments ruraux et 57 ha de sol forestier, ce dernier géré par des techniciens forestiers depuis plus de 50 ans. Propriété de la famille des de Rougemont, le démembrement s'est fait en 1916. Le domaine agricole a été acquis par une famille de Grancy, tandis que les forêts ont passé dans les mains de la *Société bernoise des propriétaires de scieries*. La commune semble avoir manqué totalement de direction lors de cette vente aux enchères; des intérêts privés sont venus empêcher une cohésion qui aurait été des plus nécessaires. La vente de la forêt s'est faite au prix de 192.000 fr. Une coupe extraordinaire de 2500 m³ avait été accordée auparavant et a été réalisée en 1917 et en 1918, à la condition — strictement observée par le service forestier — qu'il ne serait plus rien exploité dans ces forêts pendant dix ans. En 1927, les coupes annuelles ont été reprises, à raison de 300 m³, chiffre fixé par un aménagement.

En octobre 1928, la Société bernoise offre ses forêts en vente à l'Etat de Vaud. L'affaire aurait été avantageuse si elles avaient été groupées en un seul mas; mais formées de trois mas distincts, séparés par les forêts communales, elles ne convenaient pas. C'était une propriété qui, en tout état de cause, devait revenir à la dite commune. Et notre effort n'a cessé que quand cette solution fut réalisée.

Mais cela n'a pas été sans peine. Si la municipalité unanime entre dans nos vues, dès le début, avec un entrain magnifique, dans la commune une certaine opposition se manifeste. Malgré nos conférences au Conseil général où nous avons exposé l'affaire financièrement, la garantissant de toutes façons excellente pour la communauté, en dernière votation, le tiers des membres du Conseil vote au bulletin secret, s'oppose à cet achat, craignant de jeter la commune dans des embarras financiers. Enfin, la solution intervient le 14 mars 1929, après conclusion d'une entente avec les propriétaires sur le prix de 225.000 fr.; cette entente a nécessité de nombreux pourparlers avec le comité de direction de la Société, car si dès le début la commune avait offert 220.000 fr., la demande du vendeur était de 250.000 fr., même 280.000 fr. lors de l'offre à l'Etat de Vaud.

L'état de la forêt à ce moment était exactement le même qu'en 1916, soit lors de son achat par les Bernois. Le matériel sur pied dénombré — à quelques mètres près celui de 1916 — était de 12.227 m³, dont 5462 m³ de résineux, 3782 m³ de chêne et 2983 m³ d'autres feuillus, toutes essences mélangées; du volume total 25 % sont des bois

de plus de 50 cm de diamètre. Au point de vue cultural, rien n'avait été négligé pendant la dernière période pour maintenir ce domaine en pleine capacité de production. L'excellent garde de triage M. *Zimmermann* avait la surveillance de ces forêts et il l'exerçait avec tout le zèle consciencieux et intelligent qui le caractérise. Cette propriété était donc en très bon état d'entretien, avec partout une végétation excellente. La station est du reste de première fertilité, car ces forêts sont situées sur le plateau entre le Jura et le lac Léman, à une altitude moyenne de 600 m, élévation assez faible pour être encore dotée du climat de plaine. Le sol est formé d'alluvions glaciaires, remaniées par les eaux et contenant des blocs de granit assez nombreux. Il est composé d'un mélange peu pierreux de sable, d'argile et de chaux, dans des proportions telles qu'il est léger, perméable, frais, profond et fertile.

Les questions délicates étaient : quelles facilités accorder à la commune pour permettre la réalisation de l'affaire ? quelle coupe extraordinaire proposer ? quelle garantie avancer quant aux exploitations annuelles après la coupe ?

Heureusement, l'état des forêts appartenant déjà à la commune (72 ha) était très bon, tant au point de vue du matériel qu'à celui de la présence de bois de plus de 50 cm de diamètre. Englobant dans un tout les forêts et celles du château, il y avait à disposition un matériel de plus de 32.000 m³, avec un volume de gros bois (50 cm et plus) de près de 8000 m³. Ceci nous a permis de prévoir une coupe de 6000 m³, tout en maintenant la possibilité actuelle des forêts communales (300 m³) jusqu'à la revision d'aménagement.

Maintenant que la coupe est réalisée, nous avons la satisfaction de constater que ces propositions étaient tout à fait normales.

Dès le début, contact avait été pris avec l'Association forestière vaudoise pour l'organisation des ventes, et nous ne saurions assez relever combien l'intérêt qu'a apporté son distingué directeur à toute l'affaire a contribué au magnifique résultat obtenu. Des 35 contrats passés, un seul a provoqué un litige, lequel fut liquidé à l'amiable.

Mais les débuts n'ont pas été encourageants. Il nous souvient de la première tranche de 500 m³, mise en vente de gré à gré, et offerte à une scierie de la région, déficitaire en bois, au prix de 36 fr. le m³. Après avoir visité la coupe, cette usine répondit simplement que le prix était trop élevé et qu'elle ne s'y intéressait pas. Il est vrai que lorsqu'on apprend que 6000 m³ vont être jetés sur le marché par une même commune, dans une région pauvre en scieries, on peut compter sur un avilissement des prix. Cette baisse se serait certainement produite sans l'existence de l'Association forestière. Heureusement, les choses ont mieux marché depuis ; la situation du marché des bois est devenue extrêmement favorable et la demande toujours plus forte. Aussi les opérations ont-elles été menées grand train, puisqu'en une

année toute la coupe de 6000 m³ — exactement 5890 m³ — a été martelée, exploitée et vendue, dont 2075 m³ dans les forêts nouvellement acquises et 3815 m³ dans les anciennes forêts communales.

A ce sujet, quelques dates sont intéressantes :

- 1^{er} novembre 1928 : transmission par l'Etat à l'inspecteur forestier de l'offre de vente de la Société bernoise;
- 21 novembre 1928 : première discussion de cette affaire au Conseil général de Grancy;
- 12 mars 1929 : ratification de la promesse de vente par le Conseil général;
- 15 mars 1929 : premier martelage dans les forêts du château;
- 21 mars 1930, dernier cubage de bois abattus (coupe extraordinaire de 6000 m³);
- avril 1930 : reboisement des coupes.

Les ventes ont toutes eu lieu, bois abattus ou bois sur pied, abatage à la charge du vendeur. Le façonnage des coupes n'a pas été mis en soumission, mais remis directement aux équipes de bûcherons de la région, équipes diplômées au concours de bon bûcheronnage. Une seule équipe d'Italiens a été engagée dans un moment de presse, mais licenciée, après six jours d'activité, pour travail insuffisamment soigné. Toutes les équipes ont donné la plus grande satisfaction, tant au point de vue de l'abatage et du façonnage, qu'au point de vue du nettoyage des coupes. Il est vrai qu'une surveillance a été exercée sans arrêt. Les prix de façonnage avaient été fixés, dès le début, à 3 fr. le m³ pour les épicéas, bois de toutes longueurs, à 4 fr. le m³ pour le mélèze, le pin sylvestre et le chêne, à 1,50 par taille, à 3,50 fr. par stère et à 15 fr. par cent fascines de branches.

Pour diminuer la production de ce dernier assortiment, dont l'écoulement est difficile et le prix de fabrication élevé, tout le menu bois a été brûlé; seules les grosses branches ont été façonnées.

Le tableau ci-après résume le rendement de toute la coupe et dispense de nous étendre plus longuement sur le produit argent et le volume des essences exploitées (voir page 39).

En ce qui concerne le *chêne*, sur les 67 % de bois de service qu'a donnés le volume sur pied, 25 % étaient des bois de I^{er} choix (vendu sur place 136 fr. le m³), 23 % des bois de II^{me} choix (vendu 80 fr. le m³) et 19 % des bois de III^{me} choix et de traverses (vendu 46 fr. le m³).

Les *bois de feu* se sont écoulés facilement aux prix moyens de 10 fr. le stère de sapin, de 15 fr. le stère de chêne et de 25 à 50 fr. le cent de fascines de grosses branches.

Le rendement brut total de la coupe a été de 261.400 fr. Si nous en déduisons les frais d'exploitation (22.947 fr.), les frais de transport sur wagon ou sur chantier usine (17.518 fr.) et les frais de courtage

à l'Association forestière vaudoise (5964 fr.), le rendement net est de 214.971 fr., chiffre extrêmement élevé; nous l'avions estimé, lors de l'étude de l'affaire, à 190.000 fr.

	Epicéa		Mélèze	Pin sylvestre	Chêne	Frêne	Totaux
	Poteaux	Sciages et charpentes					
Nombre de tiges exploitées	990	1.969	118	69	205	103	3.454
Volume sur pied (Tarif II) . . . m ³	320	4.395	253	166	644	112	5.890
Plante moyenne . . m ³	0,32	2,23	2,15	2,40	3,15	1,18	1,60
Bois de service . . m ³	311	3.811	188	122	433	68	4.933
%o	97	87	74	73	67	61	83
Vendu dans le canton %o	100	53	100	—	100	100	61
Vendu hors du canton %o	—	47	—	100	—	—	39
Vendu en forêt . . %o	—	72	100	30	7	100	62
Vendu s. wagon C F F ou chantier usine %o	100	28	—	70	93	—	38
Prix de vente moyen du m ³ en forêt . fr.	37,—	37,50	73,—	58,—	92,50	100,—	45,—
Coût du transport sur wagon C F F ou chantier usine fr.	7,—	7,—	9,—	9,—	12,50	8,—	—
Bois de feu . . stères	92	457	25	7	223	54	858
fascines	—	21 394	537	363	2861	819	25.974
Volume total façonné en %o du volume sur pied	117	104	83	81	100	109	103
Prix de vente net du m ³ , bois sur pied . fr.	37,—	31,—	55,50	39,—	61,50	67,—	36,50

La situation, au 31 juin 1930, était la suivante :

Prix d'achat, frais d'actes, droits de mutation . .	233.782 fr.
Intérêts et commissions, compte en banque . . .	9.938 »
Frais de reboisement	4.054 »
Réparation aux chemins	1.464 »
Divers	3.302 »
Dépenses totales	252.540 fr.
Rendement net de la coupe . .	214.971 »
<i>A la charge de la commune . .</i>	<u>37.569 fr.</u>

Un si beau résultat était inespéré; lors de notre premier exposé au Conseil général, nous avions estimé cette charge à 70.000 fr. Ceci provient de la rapidité avec laquelle toutes les opérations ont été conduites et fort heureusement, car si la partie de la coupe prévue pour 1930/31 avait été exécutée à ce moment, la baisse importante du prix des bois aurait influencé très défavorablement son rendement. Mais si ce travail a pu s'accomplir, c'est grâce à la confiance que nous ont toujours témoignée les autorités communales en nous laissant la direction complète des opérations; c'est grâce à la collaboration d'un garde de triage d'une grande activité et c'est grâce surtout à l'appui que nous avons toujours trouvé auprès du directeur de l'Association forestière vaudoise.

Dans 15 à 20 ans, nous pouvons nous représenter la dette d'achat complètement amortie, le matériel forestier actuellement entamé complètement reformé, amélioré, grâce au remplacement des peuplements purs d'épicéa réalisés, par des peuplements mélangés et enfin, point intéressant, le rendement des forêts nouvellement acquises, toutes conditions actuelles restant égales, venant remplacer complètement, dans la bourse communale, tout ce que le contribuable doit y verser aujourd'hui directement.

En attendant ces temps heureux pour les habitants de Grancy, ces magnifiques forêts du château auront été sauvées du domaine de la spéculation où elles risquaient de sombrer à nouveau. *F. Grivaz.*

Statistique de la consommation du bois d'œuvre brut en Suisse.

A l'occasion de la dernière assemblée annuelle de la Société forestière suisse, qui eut lieu à Lucerne, un représentant de l'Inspection fédérale des forêts a brièvement rendu compte du point où en étaient le recensement et la consommation du bois d'œuvre en Suisse, commencé au printemps dernier.

Une nouvelle communication à ce sujet ne manquera pas, pensons-nous, d'intéresser tous ceux de nos collègues (c'est heureusement la grande majorité) qui saisissent l'importance de ce travail de grande envergure.

La plupart des questionnaires dont le renvoi se faisait encore attendre à l'époque de la réunion de la Société forestière étaient rentrés à la fin de 1930, de sorte que nous possédons maintenant des indications complètes pour 23 cantons. Il est à espérer que, pour les deux cantons retardataires, le nécessaire aura été fait au moment où paraîtront ces lignes. Le Bureau fédéral de statistique a déjà commencé le premier travail de dépouillement.

A plusieurs reprises, on nous a fait remarquer que des questionnaires réclamés comme manquant encore, avaient été depuis long-